



abandon de poste pour un meilleur contrat

Par **Mistertie**, le **02/11/2011** à **12:28**

je suis en c.d.i. 25h depuis janvier 2011, j ai subi de font des propos homophobe par une personne au même poste que moi , j ai fait remonté l information au Ressources humaines;

Aujourd'hui pour moi rien n as été fait, donc depuis plusieurs mois, je me sent mal dans mon lieu de travail et mon moral est plus bas je n arrive plus à faire mon travail correctement.

De plus l'équipe est démembré, mon responsable et mon ad j manager sont muter donc je me retrouve seul face à mon problème.

je ne peux rester et souffrir moralement et physiquement, donc j ai pensé à faire un abandon de poste et partir dans une autre entreprise directement.

Est ce que si je trouve un contrat de plus de 25h je peux attaquer sans être inquiété ???